

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



Publication autorisée

PROJET D'APPUI A L'EMPLOYABILITE ET L'INSERTION DES JEUNES DANS LES SECTEURS PORTEURS

PAYS : REPUBLIQUE TOGOLAISE

RAPPORT D'EVALUATION DE PROJET

Publication autorisée

DEPARTEMENT OSHD

Octobre 2015

TABLE DES MATIERES

Résumé du projet	viii
I. Orientation stratégique et justification	1
1.1 Liens du projet avec la stratégie et les objectifs pays.....	1
1.2 Justification de l'intervention de la Banque	2
1.3 Coordination de l'aide.....	4
II. Description du projet	5
2.1 Composantes du projet	5
2.2 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées.....	6
2.3 Type de projet.....	7
2.4 Coût du projet et dispositifs de financement.....	7
2.5 Zone et bénéficiaires visés par le projet	7
2.6 Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre	9
2.7 Prise en considération de l'expérience de la Banque et des leçons tirées.	10
2.8 Principaux indicateurs de performance	11
III. Faisabilité du projet.....	11
3.1 Performance économique et financière	11
3.2 Impact environnemental et social.....	12
IV. Exécution	13
4.1 Dispositions en matière d'exécution	13
4.2 Suivi des activités du projet	15
4.3 Gouvernance.....	16
4.4 Soutenabilité.....	16
4.5 Gestion et atténuation des risques	17
4.6 Développement des connaissances.....	17
V. Cadre juridique.....	17
5.1 Instrument légal.....	17
5.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque	18
5.3 Conformité avec les politiques de la Banque.....	18
VI. RECOMMANDATION.....	19

Liste des annexes

- Annexe I : Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays
Annexe II : Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays
Annexe III : Principaux projets connexes financés par les autres partenaires au développement du pays
Annexe IV : Prise en compte des défis de genre dans le projet
Annexe V : Carte du pays

Equivalences monétaires

Juillet 2015

Unité monétaire	=	Francs CFA
1 UC	=	824,5 FCFA

Année fiscale

Janvier – Décembre

Sigles et abréviations

ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
AFD	Agence Française de Développement
ANPGF	Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME / PMI
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CVA	Chaînes de Valeur Agricoles
DSP	Document de Stratégie pays
ETD	Entreprise, Territoire et Développement
ESOP	Entreprises de Services et Organisation de Producteurs
FECECAV	Faitière des Entités de Caisses d'Épargne et de Crédit des Associations Villageoises
FAIEJ	Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes
FAD	Fonds Africain de Développement
FAT	Facilité d'Appui à la Transition
FIDA	Fonds International de développement Agricole
FNFI	Fonds National de la Finance Inclusive
FP	Formation Professionnelle
FSN	Fonds spécial du Nigéria
FUCEC	Fédération des Unions de Coopératives d'Épargne et de Crédit
GIZ	Coopération technique allemande
IF	Institutions Financières
IFP	Institutions financières partenaires
IMF	Institution de Microfinance
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MDBAJEJ	Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.
MUFEC	Mutuelle Femme Épargne et Crédit
MEIA	Ministère de l'Élevage et des Industries Animales
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OEF	Observatoire de l'emploi et de la formation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADAT	Projet d'Appui au Développement Agricole
PAEIJ -SP	Projet d'Appui à l'Employabilité et l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs
PASA	Le Programme d'Appui au Secteur Agricole
PPAAO-Togo	Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest au Togo
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNIASA	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PNPER	Projet Nationale de Promotion de l'Entreprenariat Rural
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSNEJ	Plan Stratégique National pour l'Emploi des jeunes
PRADEB	Programme d'Appui au Développement à la Base
PTF	Partenaire Technique et Financier

QUIBB	Questionnaire des indicateurs de base du bien-être
RAP	Rapport d'Achèvement de projet
RNB	Revenu National Brut
RESEN	Rapports d'Etat sur les Systèmes Educatifs Nationaux
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de L'emploi
S&E	Suivi et Evaluation
SFD	Système Financier Décentralisé
SFI	Société Financière Internationale
SSE	Nomes de santé, de sécurité et environnementales
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TPE	Toute Petite Entreprise
TRF	Taux de rentabilité financière
U-CMECS	Union des Caisses Mutuelles d'Epargnes et Crédit des Savanes
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
URCLEC	Union Rénovée des Caisses Locales d'Epargne et de Crédit
UTB	Union Togolaise de banque
UTGF	Unité Technique de Gestion du Fonds
VAN	Valeur Actualisée Nette
WAGES	Femmes et association pour le bien-être économique et social

Fiche de projet

Fiche du client

EMPRUNTEUR : République Togolaise

ORGANE D'EXECUTION : Ministère de Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBAJEJ)

Plan de financement

Source	Montant (UC)	Instrument
FAD	6,67 millions	Don FAD
FAT	1,33 millions	Don FAT
FSN	6,5 millions	Prêt FSN
Gouvernement	0,77 million	Contrepartie
COÛT TOTAL	15,27 millions d'UC	

Importantes informations financières de la BAD

Montant du don	8 millions d'UC
Montant du prêt	6,5 millions d'UC
Type d'intérêts*	NA
Marge du taux d'intérêt*	NA
Commission d'engagement*	0.5%
Commission de service	0.75%
Echéance	20 ans
Différé d'amortissement	7 ans
TRF	29%,
VAN (scénario de base)	5,083 milliards FCFA

Durée – principales étapes (attendues)

Approbation de la note conceptuelle	Mai 2015
Approbation du projet	Octobre 2015
Entrée en vigueur	Décembre 2015
Dernier décaissement	Décembre 2020
Achèvement	Décembre 2020

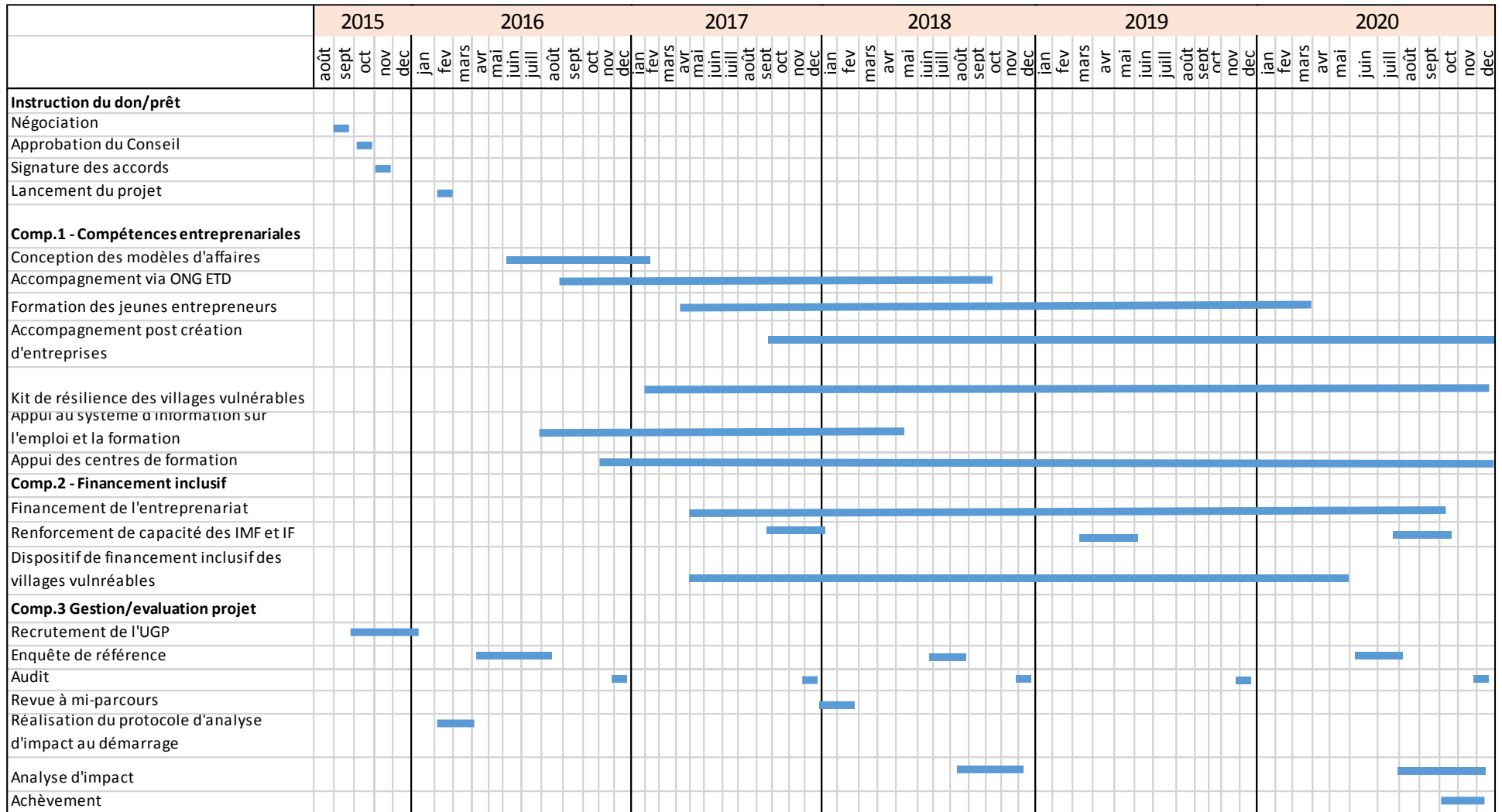
Cadre logique axé sur les résultats

Pays et titre du projet : Togo- Projet d'appui à l'employabilité et l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP)						
But du projet : Contribuer à créer les conditions d'une croissance économique plus inclusive à travers le renforcement de l'employabilité des jeunes et la promotion de l'entrepreneuriat dans les secteurs porteurs						
CHAÎNE DES RÉSULTATS		INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VÉRIFICATION	RISQUES/ MESURES D'ATTÉNUATION
		Indicateur (y compris les ISC)	Situation de référence	Cible		
IMPACT	Contribuer à la croissance inclusive et réduction de la pauvreté	-Incidence de la pauvreté	2011 58,7% F: 54,3%	2025 49% F:45%	Enquête sur l'emploi et le secteur informel et/ou enquête QUIBB	
		-Taux combiné de chômage et sous-emploi des jeunes (15-34 ans)	H: 22% F : 31,9%	H: 16% F : 26%		
EFFETS	Effet 1 : Les revenus des bénéficiaires du projet sont améliorés	-% Augmentation des revenus des bénéficiaires	2015 0 ¹	2020 H , F : 25%,	Rapports d'activités de l'UGP et des études du projet	Risque 1 : Détérioration de la situation macro-économique Mesure d'atténuation 1 : Poursuite des réformes économiques en cours avec l'appui des partenaires techniques et financiers.
	Effet 2 : Insertion des jeunes sur le marché du travail améliorée	-Nb d'emplois directs créés par les entreprises appuyées	0	En 2020 : 19 600 (dont 40% de F)		
Composante 1 : Développement des compétences entrepreneuriales dans les secteurs porteurs						
OUTPUTS	Output 1.1 Un dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat opérationnel et efficace	-Nb de PME de transformation agricole appuyées -Nb de jeunes entrepreneurs accompagnés dans les CVA -Nb des groupements agricoles appuyés	2015 0 0 0	2020 12 1200 (F : 50%) 14 280 (dont F : 40% et jeunes 60%)	Rapports UGP Rapport de l'ONG	Risque 2 : Un environnement des affaires peu propices aux TPE et PME Mesure d'atténuation 2 : Appui institutionnel afin d'améliorer l'environnement des affaires. Le projet entend appuyer le cadre réglementaire de la contractualisation des acteurs de la CVA
		-Nb de femmes rurales entrepreneurs sensibilisées et alphabétisées (villages vulnérables) - Nb de jeunes entrepreneurs appuyés dans les secteurs pilotes (tourisme, environnement, artisanat)	0 0	200 200 (F: 40%)		
	Output 1.2 Un dispositif de formation intégrant l'enseignement de l'entrepreneuriat et les besoins du marché	- Nb d'établissement qui intègrent des modules de formation sur l'esprit d'entreprise et l'entrepreneuriat -Nb d'établissement avec un plateau technique amélioré en relation avec les besoins du marché	0 0	5 5	Rapport de l'UGP	

¹ Une enquête sur la situation de référence est prévue au démarrage du projet

	Output 1.3 Un mécanisme d'observation du marché du travail et de suivi des programmes d'entrepreneuriat est renforcé	-Nb rapports de l'enquête sur l'emploi des jeunes et anticipation des besoins en compétences des entreprises -Nb de cadres formés sur la gestion d'un système d'information du marché du travail -Un identifiant unique est mis en place pour suivre les jeunes enrôlés dans l'appui à l'entrepreneuriat	- 0 0	2 20 1	Rapports d'exécution du projet (direction emploi jeunes)	
	Composante 2 : Appui à la mise en place d'un dispositif inclusif de financement de l'entrepreneuriat dans les secteurs porteurs					
	Output 2.1 Mise en place d'un dispositif financement de l'entrepreneuriat et des PME dans les CVA	- Nb de PME établies accédant au financement -Nb de jeunes bénéficiaires de financement -Nb de groupements agricoles bénéficiaires	0 0 0	12 780 (F:40%) 1000 (F:40%)	Rapport consolidés des IMF du projet	Risque 3 : Distorsion créé par les fonds publics d'appui à l'entrepreneuriat Mesures d'atténuation 3 : Promotion d'un partenariat public-privé et renforcement des capacités des IMF
	Output 2.2 Renforcement de capacités des IMF et des institutions financières (IF)	-Nb d'IMF / IF formées au financement des CVA -Nb d'IMF expérimentant le mobile banking - Nb de produits financiers innovant pour la CVA	0 0 0	Au moins 5 3 4	Rapports UGP	
Output 2.3 Un dispositif financier inclusif est mis en place pour les populations vulnérables	-Mise en place d'un dispositif pilote de mutuelle de santé agricole -Dispositif de financement de l'entrepreneuriat	0 0	1 (2019) 1 (2019)	Rapport ONG et UGP		
Composante 3 : Gestion et coordination du projet						
	Output 3.1 Le projet est géré de façon efficace et efficiente	- L'équipe de gestion de projet opérationnel - Système de SE opérationnel - Nb des rapports techniques disponibles à temps -Résultats de l'enquête de référence disponible - Analyse d'impact volet entrepreneuriat réalisée	NA NA NA NA NA	100% (2016) 100% (2016) 40 100% 100%	Rapports UGP	Risque 4 : Faible capacité de la Direction de l'emploi des jeunes dans la gestion du projet Mesures d'atténuation 4 : Assistance technique mise à disposition par le projet
ACTIVITÉS CLÉS	COMPOSANTES				RESSOURCES	
	Composante I : Développement des compétences entrepreneuriales dans les secteurs porteurs Composante II : Appui à la mise en place d'un dispositif inclusif de financement de l'entrepreneuriat Composante III : Gestion et coordination du projet				Sources de financement: Sources de financement: Don FAD/FAT : 8,00 MUC Prêt NTF : 6,5 MUC GVT 0,77 MUC Composante 1: 5,06 MUC Composante 2: 8,09 MUC Composante 3: 1,65 MUC Imprévus physiques : 0,17 MUC Imprévus Financiers : 0,30 MUC	

Calendrier d'exécution du projet



RESUME DU PROJET

Aperçu du projet	<p>Le présent projet vise à contribuer à créer les conditions d'une croissance économique plus inclusive à travers le renforcement de l'employabilité des jeunes et la promotion de l'entrepreneuriat dans les secteurs porteurs.</p> <p>Il entend apporter une réponse conjoncturelle aux besoins d'insertion des jeunes via un appui à l'entrepreneuriat en particulier dans la chaîne de valeur agricole (CVA). Un appui spécifique aux populations issues des villages vulnérables et enclavés sera apporté afin de les connecter à la dynamique économique que le projet entend impulser en zone rurale.</p> <p>En outre, le projet envisage d'apporter une solution structurelle au sous-emploi des jeunes en développant les outils de prospection et d'adaptation du système de formation professionnelle aux besoins du marché du travail. Il s'agit d'un projet intégré qui a permis la participation de plusieurs départements de la Banque en fonction de leur expertise (développement humain, agriculture, état fragile, financement inclusif et recherche).</p>
Evaluation des besoins	<p>L'analyse des caractéristiques du pays en matière de pauvreté et d'emploi a démontré des disparités régionales et une vulnérabilité des jeunes et des femmes qui sont les plus marqués par le chômage et le sous-emploi. Dans le même temps, le pays dispose de fortes potentialités dans la transformation des produits agricoles qui offre des gisements d'emplois en amont et en aval de la CVA. Les grands chantiers publics qui sont prévues dans la stratégie gouvernementale offriront des opportunités d'emplois pour des jeunes pourvues qu'ils aient les qualifications requises. Le projet entend y contribuer. L'extrême pauvreté de certains villages qui se trouvent souvent enclavés avec un accès ainsi limité au marché a été prise en compte dans ce projet. Un kit de résilience sera proposé pour ces villages se situant dans un rayon de 50 km des CVA identifiés. Il permettra d'apporter aux populations en particulier aux femmes des appuis spécifiques comme l'alphabétisation fonctionnelle, accès à la planification et un appui à l'entrepreneuriat. Une analyse du dispositif national de financement de l'entrepreneuriat a montré la nécessité de renforcer la coordination des fonds étatiques et la nécessité d'une meilleure implication du secteur financier privé.</p>
Bénéficiaires ciblés	<p>La population directement touchée est de près de 150 000 personnes issues des régions les plus pauvres (Savanes, Centrale et plateaux). La population qui sera indirectement impactée issue des régions de l'intérieur s'élève à 2 600 285 dont 50,7% de femmes. Le projet visera spécifiquement 12 PME structurantes établies, 1200 jeunes entrepreneurs (dont 30% de femmes), 14 200 producteurs/éleveurs (dont 40% de femmes) et 200 femmes issues des villages ruraux et vulnérables, 1000 jeunes formés dans les centres de formation professionnelle (FP) appuyés par le projet dont 40% de femme. Les autres cibles du projet sont ainsi 4 institutions de microfinances (IMF) et une institution financière (IF) et les 5 centres de formation dans ces mêmes régions afin de former les jeunes dans les métiers porteurs.</p>
Résultats et impact	<p>L'impact attendu du projet est la réduction de l'incidence de pauvreté de 58,7% (2011) à 49% (2025) et la réduction du taux combiné de chômage et sous-emploi des jeunes hommes de 22% (2011) à 16% (2025) et des jeunes femmes de 31,9% (2011) à 26% (2025). Sur le moyen terme, il est attendu la création de près de 19600 emplois directs (40% pour les femmes) et une hausse des revenus des bénéficiaires de 25% en 2020. Ces résultats seront évalués par une analyse d'impact empirique prévue par le projet.</p>
Valeur ajoutée pour la Banque	<p>La valeur ajoutée de la Banque réside en la mise en place d'une approche novatrice d'appui à l'emploi des jeunes au Togo qui se résume en cinq points : (i) un appui aux PME de transformation existantes qui ont le potentiel de tirer la chaîne de valeur agricole (CVA), (ii) un appui à l'entrepreneuriat des jeunes dans ces CVA et aux producteurs qui auront un accès au marché garantie par ces PME, (iii) un financement inclusif dans une approche de PPP en déléguant la gestion des ressources au secteur privé financier et l'appui au développement de produits financiers innovants, (iv) Assurer une connexion entre ces CVA et les villages les plus pauvres et enclavés de la zone, (v) la prise en compte du potentiel de création d'emploi des grands investissements publics du pays afin de mieux adapter le système de formation.</p>
Gestion des connaissances	<p>Le projet prévoit de réaliser une analyse d'impact de l'appui à l'entrepreneuriat. L'approche innovante qui consiste à appuyer tous les acteurs de la CVA sera ainsi évaluée empiriquement afin d'estimer son impact en termes de création d'emplois et de de revenus. Ceci permettra d'orienter l'action publique afin d'envisager la généralisation de l'approche.</p> <p>Le projet prévoit également des études stratégiques telles que : (i) un rapport sur les caractéristiques de l'emploi des jeunes, (ii) une étude prospective des besoins en compétences des secteurs porteurs, (iii) une étude sur les mécanismes d'assurance et mutuelle agricole, (iii) une analyse du cadre réglementaire pour le respect des contrats dans la CVA.</p>

RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BANQUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT L'OCTROI D'UN DON ET D'UN PRET FSN A LA REPUBLIQUE TOGOLAISE POUR LE PROJET D'APPUI A L'EMPLOYABILITE ET L'INSERTION DES JEUNES DANS LES SECTEURS PORTEURS (PAEIJ SP).

La Direction soumet le présents rapport et recommandation concernant une proposition de don FAD de 6,67 millions d'UC, d'un don FAT de 1,33 million d'UC et d'un prêt FSN de 6,5 millions d'UC à la République Togolaise pour le financement d'un projet d'appui à l'employabilité et l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP).

I. Orientation stratégique et justification

1.1 Liens du projet avec la stratégie et les objectifs pays

1.1.1 La promotion du capital humain, l'insertion des jeunes, l'inclusion et l'équité sont au cœur des priorités du Gouvernement. La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) du Togo 2013-2017 vise à poser les bases de l'émergence future du Togo. Pour cela, cinq axes stratégiques ont été retenus : (i) développement des secteurs à fort potentiel de croissance ; (ii) renforcement des infrastructures économiques ; (iii) développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi ; (iv) renforcement de la gouvernance ; (v) promotion d'un développement participatif, équilibré et durable. La promotion de l'emploi des jeunes constitue une préoccupation importante du gouvernement reflétée d'une manière transversale sur tous les axes de la SCAPE. Le Gouvernement avec l'appui de la BAD et d'autres partenaires a élaboré en 2013, un Plan Stratégique National pour l'Emploi des jeunes (PSNEJ 2013-2017) que le présent projet vient opérationnaliser. La SCAPE et le PSNEJ font de l'agriculture un secteur phare pour l'insertion des jeunes dans les activités d'agrobusiness et de transformation. Ce projet est ainsi en phase avec le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) adopté en 2009 qui structure les chaînes de valeur autour de modèles d'affaires.

1.1.2 L'appui à la création d'entreprise est en effet l'axe privilégié par les autorités togolaises pour promouvoir l'emploi des jeunes. Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) apporte un appui et un financement aux populations qui étaient exclues du système financier. Deux autres structures: le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) et l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie des PME/PMI (ANPGF) ciblent des jeunes primo-entrepreneurs et le principal instrument de mise en œuvre étant le plan d'affaire. Elles proposent des services d'accompagnement (FAEIJ) et œuvrent à la facilitation de l'accès aux services financiers à travers les conventions de cofinancement avec les institutions de financement (IMF et Banques). L'intervention de ces acteurs démontrent la priorité affichée des autorités pour l'appui à l'entreprenariat mais dans le même temps rend difficile la coordination de l'action étatique du fait de la multiplicité des intervenants². Le projet impliquera ces trois différents fonds étatiques dans la mise en œuvre du projet et mènera une réflexion sur les mécanismes de refinancement de la microfinance (cf. annexe technique A5.2.2). Le projet entend redynamiser l'instance de dialogue et de réforme de la microfinance qui a été créée en 2012 mais qui n'a pas été fonctionnelle.

1.1.3 Le PAEIJ-SP s'inscrit en droite ligne avec les stratégies de la Banque, à savoir : (i) la Stratégie de Long Terme (SLT) 2013-2022 à travers les priorités opérationnelles « Compétences et technologies » et « développement du secteur privé » et (ii) la Stratégie de Capital Humain 2014-2018

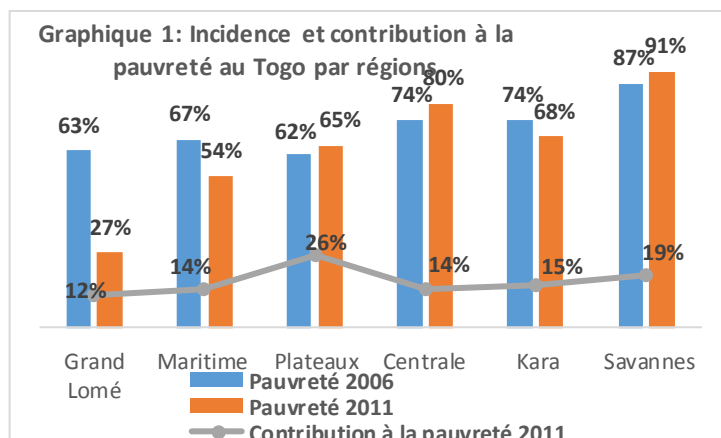
² Cf. Annexe technique A.2.1

dont l'objectif global est l'amélioration des compétences pour l'emploi. Le projet s'aligne également avec la Stratégie genre « Investir dans l'égalité hommes-femmes pour la transformation de l'Afrique » (2014-2018) notamment son pilier II sur l'autonomisation économique ainsi qu'avec la stratégie pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique. Enfin, le projet est en phase avec le DSP 2011-2015 dans le cadre du pilier II Gouvernance et Inclusion. Une collaboration avec plusieurs départements de la Banque a permis de prendre en compte l'ensemble des facteurs essentiels pour l'insertion des jeunes : (i) le développement des compétences, l'accès au service non financier pour les jeunes entrepreneurs et la promotion du genre (OSHD) ; (ii) l'accès aux services financiers inclusifs (OFSD), (iii) la structuration des chaînes de valeur agricoles (OSAN) et (iv) la prise en compte des facteurs de fragilités (ORTS). En ce sens, ce projet s'intègre également dans les stratégies de promotion du secteur financier inclusif et de l'agriculture.

1.2 Justification de l'intervention de la Banque

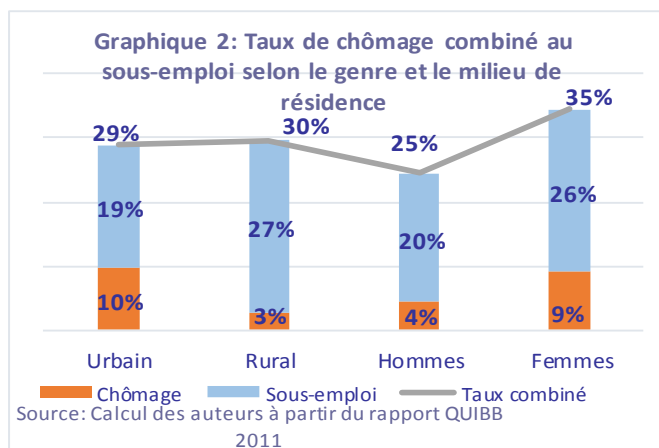
1.2.1 Parmi les facteurs de fragilité du pays, on dénote une pauvreté endémique et des inégalités

au niveau régional. Malgré une réduction de l'incidence de la pauvreté de 2006 à 2011 au Togo, on note sur la même période une aggravation du taux de l'extrême pauvreté et des inégalités (l'indice de Gini est passé de 0,361 à 0,393). La pauvreté s'est accentuée dans 3 régions Plateaux, Centrale et Savanes (graphique 1). Les indépendants agricoles sont les plus vulnérables avec une incidence de pauvreté de 78%. Les femmes rurales sont plus défavorisées que les hommes en termes d'accès aux facteurs de production (terre, financements, capacités techniques et managériales etc.). Le PAEIJ-SP entend renforcer la résilience des bénéficiaires à travers l'appui à l'autonomisation économique des jeunes femmes et des jeunes hommes par la promotion de systèmes financiers inclusifs et des activités de renforcement de capacité y compris des activités d'alphabétisation et de planification familiale.



Source: Calcul des auteurs à partir du profil de pauvreté 2006/2011

1.2.2 A cette situation de fragilité en matière de pauvreté, est adossé un sous-emploi au Togo relativement élevé et une faiblesse du système d'information du marché du travail. Le Graphique 2 montre l'importance du taux combiné chômage/sous-emploi qui est de 30% en zone rurale. Le marché du travail au Togo est marqué par la prédominance du secteur non formel qui concentre 86,7% des emplois. Les jeunes et les femmes sont plus marqués par le chômage avec un taux respectif de 8,1% et 9%. La situation du Togo est proche de celle des pays de l'UEMOA pour



Source: Calcul des auteurs à partir du rapport QUIBB 2011

laquelle le taux de chômage des jeunes est estimé à 10,6%³. Selon une enquête réalisée par le BIT en 2012, la transition des femmes vers un emploi stable dure quasiment 6,6 mois de plus que celle des hommes. Les statistiques de l'emploi nécessitent d'être affinées par des indicateurs de travail décent, un taux de chômage de 3% en zone rurale n'est pas le reflet des réalités locales. La Banque apportera ainsi un appui dans ce sens afin de renforcer les capacités de l'observatoire de l'emploi dans le cadre d'un partenariat avec le BIT.

Par ailleurs, il importe de souligner la singularité de la région des Savanes, la plus pauvre du pays, qui se distingue par un taux de chômage très faible (0,8%), un taux régional d'inactivité le plus bas, une forte population de sous-emploi (41,3%). Cette situation traduit la lutte permanente des populations de cette région contre la pauvreté, le travail représentant la seule alternative de survie. Le projet envisage d'apporter un appui spécifique à cette région qui dispose d'un potentiel dans la filière de transformation animale. (cf. annexe technique A 5.2.1).

1.2.3 La sous-scolarisation et l'inadéquation des qualifications constituent une contrainte majeure pour le développement socio-économique. 55% des demandeurs d'emplois n'ont pas achevé le cycle primaire de l'éducation. On note que 17% des jeunes n'ont aucune qualification et que les jeunes filles sont particulièrement touchées avec 23,4% d'entre elles qui n'ont jamais été à l'école. Ce sont au total 304.881 jeunes (dont 229.310 de filles) qui se retrouvent dans une situation de fragilité pour qui la probabilité d'insertion professionnelle est compromise, en particulier pour les emplois requérant un minimum de connaissances générales. Par ailleurs, on observe que la structure de l'économie ne crée pas assez d'emploi, il en résulte une inadéquation quantitative avec un flux annuel de 3 500 sortants de niveau supérieur ou égal au lycée (second cycle du secondaire), contre un flux annuel de 1 050 emplois qualifiés disponibles.

1.2.4 Les secteurs à haut potentiels d'emplois qui sont considérés par le projet sont l'agriculture prioritairement, et le secteur du BTP. A la demande des autorités togolaises les secteurs du tourisme/l'artisanat et de l'économie verte seront pris en compte à titre pilote.

En effet, l'agriculture représente 51,8% du PIB (2013), elle concentre 70% de la population active (56% de femme) et attire de nombreux jeunes (68,9%). Ce secteur comporte des atouts : la disponibilité en terres arables (3,4 millions d'hectares dont 45% cultivés), une diversité des zones agro-écologiques, et un potentiel de terres irrigables.

1.2.5 Par ailleurs, des investissements massifs prévus pour la mise en place d'infrastructures modernes de transport (routières, maritimes, ferroviaire et aéroportuaire) représentent des opportunités d'emplois pour les jeunes. De même, le programme d'habitat social à travers la construction de 10 000 logements va permettre de générer des milliers d'emplois. Le projet permettra d'analyser les potentialités de création d'emplois du programme d'investissement public et tentera d'anticiper les besoins en compétences afin de mettre sur le marché du travail des ressources humaines qualifiées. Le Gouvernement entend également promouvoir les activités touristiques et artistiques en valorisant les atouts naturels non exploités (plage sablonneuse, flore et faunes variées, vestiges historiques et archéologiques, arts et traditions, etc.). Les autorités togolaises ont sollicité d'inclure dans ce projet PAEIJ SP le financement des initiatives pilotes d'entrepreneuriat dans le domaine de l'artisanat culturel et l'écotourisme.

³ Etude sur l'emploi des jeunes dans la zone UEMOA réalisée dans le cadre de la 6^{ème} conférence des ministres de l'emploi et de la formation de la zone UEMOA tenue en juin 2015 à Abidjan.

1.2.6 Le projet entend promouvoir des approches innovantes d'appui à l'entrepreneuriat à travers la promotion de modèles d'affaires des CVA. Le projet contribuera à structurer tous les maillons de ces CVA : de la PME de transformation, aux producteurs en passant par le développement d'opportunité d'investissement dans l'agrobusiness pour les jeunes (entreprises de service, de mécanisation, magasin de stockage, etc.) (cf. annexe IV). Une certaine réticence au financement du secteur agricole a également été relevée tant au niveau des IMF que des Banques commerciales. Le projet entend y remédier : (i) en limitant le risque perçu par les IMF et IF grâce aux accompagnements à l'entrepreneuriat (ii) en renforçant les capacités à innover de ces IF et en proposant des produits financiers adaptés à l'agriculture.

1.2.7 Les dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat existants mêlent à la fois les services d'appui non financiers et les services financiers. Ils interviennent tant au niveau de l'identification et de l'encadrement des primo-entrepreneurs que du financement des activités. Ce qui est pour l'essentiel à l'origine des distorsions relevées: délai long, inadéquation entre besoins et ressources, plan de mise à disposition de fonds non respecté, dégradation de la qualité des portefeuilles, etc. Le présent projet entend séparer les deux fonctions. L'encadrement des entreprises (établies et primo) sera réalisé à travers les dispositifs existants, mais renforcés. Le financement des activités sera confié à un prestataire bancaire privé dans le cadre d'un partenariat public-privé (cf. annexe technique A.5.2.2). La banque qui sera sélectionnée sera ainsi l'interface pour le refinancement des institutions de microfinance et assurera le financement direct pour les PME. Elle centralisera le fonds de revolving dont l'utilisation sera régit par le manuel des opérations de crédits qui sera préparé au démarrage du projet.

1.3 Coordination de l'aide

Tableau 1 : Contribution du gouvernement et des PTF dans les secteurs ciblés

Secteur ou sous-secteur		PIB	
Emploi et Formation professionnelle (moyenne 2014-2015)		1,2%	
Parties prenantes – Dépenses publiques annuelles en million UC			
Gouvernement (moyenne 2014 et 2015)	Bailleurs de fonds	Période	
28,9	BAD	4,2	2014-2018
	BM	2,8	2016-2017
	BOAD	19,4	2012-2016
	FIDA	28,1	2012-2016
	AFD	4,8	2011-2015
	GIZ	21,6	2012-2016
Niveau de la coordination de l'aide			
Existence de groupes de travail thématiques		Oui	
Existence d'un programme sectoriel global pour l'emploi		Oui	
Rôle de la Bad dans la coordination de l'aide		Membre du groupe thématique	

1.3.1 Un dispositif institutionnel de coordination, de suivi et de l'évaluation des politiques de développement (DIPD) existe depuis 2010, qui comprend deux niveaux de coordination avec des partenaires techniques et financiers (PTFs): le Comité Etat-Donateurs au niveau central et les comités sectoriels (11 au total) au niveau sectoriel. Au sein du groupe thématique Education, un sous-groupe est dédié à la formation professionnelle et l'entrepreneuriat dans lequel la Banque participe activement.

1.3.2 Outre la Banque, les autres partenaires principaux intervenant dans l'appui à l'entrepreneuriat et la formation professionnelle au Togo sont précisés dans l'annexe 3 et résumé dans ce qui suit :

Tableau 2 : Intervention des PTF dans le secteur

Partenaires	Projet et montant
Banque mondiale	Appui au développement du secteur privé (PADSP) - 13 millions d'USD
BOAD	Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) - 6 milliards FCFA
	Prêt d'un montant de 10 milliards FCFA en (dont 5 milliards en 2014 et 5 milliards en 2015)
FIDA	Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER) d'un montant 39,6 millions d'USD
AFD	Projet de modernisation de la formation Professionnelle au Togo d'un montant de 6 millions
	Projet d'appui aux formations agricoles d'un montant de 6 millions d'euros
GIZ	projet de Promotion de l'emploi et formation professionnelle (PROFOPEJ) d'un montant de 20 millions d'euros
	Programme pour le développement rural et l'agriculture au Togo (PRODRA) d'un montant de 7,25 millions d'euros

1.3.3 Le PAEIJ-SP travaillera en synergie avec ces partenaires et en particulier le PNPER sur le volet renforcement de capacité des institutions de microfinance. Un partenariat avec le BIT est envisagé afin de renforcer les capacités de l'observatoire de l'emploi dans la mise en place d'un système d'information sur le marché du travail et de la formation. Il est également prévu d'appuyer le ministère de tutelle du projet dans la conception des programmes efficaces d'appui à l'entrepreneuriat et plus généralement des politiques actives du marché du travail.

II. Description du projet

2.1 Composantes du projet

2.1.1 L'impact attendu à long terme du projet est une réduction de l'incidence de la pauvreté ainsi qu'une réduction du taux combiné de sous-emploi/chômages des jeunes à horizon 2025. Les objectifs spécifiques sont l'augmentation des revenus des bénéficiaires de l'appui à l'entrepreneuriat de 25% en 2020 ainsi que la création d'au moins 19600 emplois directs en 2020. Afin d'atteindre les objectifs cités, le projet est composé de trois composantes. La première composante vise à renforcer les compétences entrepreneuriales des jeunes dans les secteurs porteurs. La deuxième composante apporte un appui à la mise en place d'un dispositif inclusif de financement de l'entrepreneuriat des jeunes qui ont bénéficié d'un appui de la composante 1. La composante 3 vise l'appui à la gestion et au suivi du projet.

Tableau 3 : Description des activités du projet

<p>Composante 1 : Développement des compétences entrepreneuriales des jeunes dans les secteurs porteurs 5,06 millions d'UC (34%)</p> <p>1. Appui à l'entrepreneuriat des jeunes</p> <p>1.1 Appui à la conception des modèles d'affaires et identifications des filières :(i) Expertises internationales et locales pour la conception des modèles d'affaires dans les CVA ; (ii) Etude de faisabilité pour la création d'entreprises dans le secteur de l'environnement.</p> <p>1.2 Renforcement des capacités et Accompagnement à l'entrepreneuriat : (i) Appui au PME de transformation agricole, (ii) Formation technique et appui à l'entrepreneuriat des jeunes et accompagnement post création d'entreprises, (iii) Appui à l'entrepreneuriat féminin, (iv) Dispositif de mentoring et mise en réseau des entrepreneurs, (v) mise en place d'un identifiant unique pour le suivi des appuis à l'entrepreneuriat.</p> <p>1.3 Appui à l'entrepreneuriat et à la résilience dans les villages enclavés et vulnérables : (i) identification des cibles et analyse des besoins, (ii) Appui à la création d'entreprises par les femmes, (iii) alphabétisation fonctionnelle et sensibilisation à la planification familiale pour les femmes en particulier.</p> <p>2. Appui à la mise en place d'un dispositif de formation intégrant les besoins du marché et renforcement de l'enseignement de l'entrepreneuriat</p> <p>1.1 Appui à la mise en place d'un système d'information sur le marché de l'emploi et de la formation : (i) Anticipation des besoins en compétences des secteurs porteurs (agro-industrie, BTP, tourisme), (ii) renforcement des capacités de l'observatoire l'emploi dans l'analyse de la situation de l'emploi des jeunes avec perspective de genre, ainsi que les cadres du ministère en charge de l'emploi des jeunes.</p> <p>1.2 Appui aux centres de formation professionnelle : (i) Développement de modules de formation intégrant l'esprit d'entreprendre et la gestion d'une entreprise ; (ii) Amélioration du plateau technique de 4 centres en relation avec les nouveaux programmes répondant aux besoins du marché (iii) Appui à l'ingénierie de formation pour les modules de formation qualifiante en collaboration avec l'ANPE et le FAEIJ.</p>
<p>Composante 2 Appui à la mise en place d'un dispositif inclusif de financement 8,09 millions d'UC (55%)</p> <p>1. Mise en place du dispositif de financement de l'entrepreneuriat :</p> <p>(i) financement des différents maillons de la chaîne de valeur agricole, (ii) financement des initiatives d'entrepreneuriat pilote dans les secteurs de l'économie verte, tourisme et artisanat culturel.</p> <p>2. Renforcement des capacités des IMF et des institutions financières :</p> <p>(i) formation sur le financement de la chaîne de valeur agricole, (ii) appui à la mise en place d'un dispositif pilote de mobile banking, (iii) développement de nouveaux produits financiers dans la CVA, (iv) appui à la mise en place d'un mécanisme de refinancement des IMF, (v) Etude sur l'assurance agricole</p> <p>3. Appui à la mise en place d'un dispositif financier inclusif pour les populations vulnérables :</p> <p>(i) Appui à la mise en place d'un dispositif pilote de mutuelle agricole, (ii) Financement de l'entrepreneuriat dans les villages vulnérables</p>
<p>Composante 3 Appui à la gestion et à l'évaluation d'impact du projet 1,65 million d'UC (11%)</p> <p>1. Appui à la gestion et au suivi-évaluation du projet</p> <p>(i) Mise en place de l'équipe de gestion de projet</p> <p>(ii) Mise en place d'un système de suivi-évaluation opérationnel</p> <p>2. Appui à la mise en place d'un dispositif d'analyse d'impact</p> <p>(i) Réalisation des enquêtes de référence</p> <p>(ii) Réalisation de l'analyse d'impact du volet entrepreneuriat</p>

2.2 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées

2.2.1 L'option retenue par le projet est la promotion de l'entrepreneuriat et des compétences en s'appuyant sur les principaux secteurs porteurs de l'économie, notamment dans la chaîne de valeur agricole. L'intervention du projet visera l'ensemble des maillons de la CVA de la PME, aux producteurs en passant par les jeunes primo-entrepreneurs de manière à améliorer la compétitivité de toute la chaîne à travers la réduction des coûts et des

risques et (ii) l'augmentation des revenus de tous les acteurs. Aussi le projet envisage d'apporter une solution aux causes structurelles du sous-emploi des jeunes en renforçant l'enseignement de l'entrepreneuriat et en anticipant les besoins en compétences des secteurs porteurs afin d'adapter le dispositif de formation en conséquence.

Tableau 4 : Solutions de substitution envisagées et causes du rejet

Solution de substitution	Brève description	Cause du rejet
Appui à l'entrepreneuriat sans lien avec la chaîne des valeurs	Appui basé sur l'appel à projet, accompagnement à l'élaboration du plan d'affaire, compétition de plan d'affaire et subvention ou aide à la recherche du financement pour la mise en œuvre du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offre peu de viabilité car ouvert à tous les secteurs (même non porteurs) et les marchés ne sont pas assurés ▪ Fragilisé par l'absence de l'appui métier (compétence technique) surtout dans le contexte togolais où la plupart des demandeurs d'emplois sont sans qualification ▪ Potentiel de création d'emplois durables assez faible
Appui au développement des compétences	Appui à l'enseignement technique et à la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne répond pas à la préoccupation majeure du gouvernement qui est celle de résoudre la crise du chômage actuelle en s'attaquant aux stocks des demandeurs d'emplois. ▪ Le projet a choisi de cibler son action sur une anticipation des besoins en compétences dans les secteurs porteurs et d'adapter le système de formation professionnelle en renforçant l'enseignement de l'entrepreneuriat.
Appui aux activités génératrices de revenus	Appui au financement des personnes vulnérables pour les activités génératrices de revenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ces appuis ne permettent pas une amélioration soutenable des conditions de vie des populations du fait de l'absence de connexion au marché ▪ Le projet envisagé ciblera les producteurs qui interviennent dans les chaînes de valeurs et les connectera aux PME de transformation agricole et aux jeunes entrepreneurs offrant des services agricoles.

2.3 Type de projet : Il s'agit d'un projet d'investissement. Cette modalité a été retenue afin d'apporter un appui spécifique au pays dans la mise en œuvre d'activités de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat. S'agissant d'un Etat en transition, une attention particulière a été accordée au renforcement de capacité institutionnelle et l'appui à la coordination des interventions étatiques et des PTF.

2.4 Coût du projet et dispositifs de financement

2.4.1 Le coût total du projet, hors taxes et droits de douanes, est estimé 15,27 millions d'unités de compte (UC) soit environ 12 590,18 millions FCFA. Ce coût se répartit en 10,50 millions d'UC en monnaie locale et 4,77 millions d'UC en devises. Il a été appliqué des provisions moyennes pour imprévus physiques et financiers respectivement de 1% et 2% sur les coûts de base respectivement pour les imprévus physiques (0,17 million d'UC) et financiers (0,30 million d'UC). Le résumé des coûts estimatifs par composante, par catégorie de dépenses, par sources de financement ainsi qu'un calendrier des dépenses sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux détaillés des coûts et la liste des biens et services du projet figurent dans les Annexes techniques du présent rapport.

Tableau 5: Résumé des coûts estimatifs par composante

COMPOSANTES	Million FCFA			Million UC			% Dev.	% Coût Base
	M.L.	Devises	Total	M.L.	Devises	Total		
1. DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ENTREPRENARIALES DES JEUNES	1 419,53	2 750,16	4 169,68	1,72	3,34	5,06	66	34
2. APPUI AU DISPOSITIF INCLUSIF DE FINANCEMENT	6 137,22	536,75	6 673,97	7,44	0,65	8,09	8	55
3. COORDINATION ET GESTION DU PROJET	970,80	390,82	1 361,62	1,18	0,47	1,65	29	11
TOTAL COUT DE BASE	8 527,54	3 677,73	12 205,27	10,34	4,46	14,80	30	100
Imprévus Physiques	47,78	91,69	139,47	0,06	0,11	0,17	66	1
Imprévus Financiers	79,40	166,04	245,44	0,10	0,20	0,30	68	2
TOTAL COUT DU PROJET	8 654,72	3 935,46	12 590,18	10,50	4,77	15,27	31	103

Tableau 6: Résumé des coûts estimatifs par catégorie de dépense

CATEGORIES DE DEPENSES	Million FCFA			Million UC			% Dev.
	M.L.	Devises	Total	M.L.	Devises	Total	
A. BIENS	112,91	1 016,21	1 129,12	0,14	1,23	1,37	90
B. SERVICES	1 701,98	2 552,97	4 254,95	2,06	3,10	5,16	60
C. DIVERS: FINANCEMENT ENTREPRENARIAT	5 882,45	-	5 882,45	7,13	-	7,13	-
D. PERSONNELS	719,00	-	719,00	0,87	-	0,87	-
E. FONCTIONNEMENT	111,20	108,55	219,75	0,13	0,13	0,27	49
TOTAL COUT DE BASE	8 527,54	3 677,73	12 205,27	10,34	4,46	14,80	30
Imprévus Physiques	47,78	91,69	139,47	0,06	0,11	0,17	66
Imprévus Financiers	79,40	166,04	245,44	0,10	0,20	0,30	68
TOTAL COUT DU PROJET	8 654,72	3 935,46	12 590,18	10,50	4,77	15,27	31

Tableau 7 : Calendrier des dépenses par composante

COMPOSANTES	Million FCFA						Million UC					
	2016	2017	2018	2019	2020	Total	2016	2017	2018	2019	2020	Total
COMPOSANTE 1	1 268,49	1 122,58	767,83	516,35	494,44	4 169,68	1,54	1,36	0,93	0,63	0,60	5,06
COMPOSANTE 2	1 078,91	1 285,40	1 606,95	1 174,09	1 528,62	6 673,97	1,31	1,56	1,95	1,42	1,85	8,09
COMPOSANTE 3	381,36	227,69	242,19	225,19	285,19	1 361,62	0,46	0,28	0,29	0,27	0,35	1,65
TOTAL COUT DE BASE	2 728,76	2 635,66	2 616,97	1 915,63	2 308,25	12 205,27	3,31	3,20	3,17	2,32	2,80	14,80
Imprévus Physiques	38,02	34,55	34,08	16,55	16,27	139,47	0,05	0,04	0,04	0,02	0,02	0,17
Imprévus Financiers	17,04	38,88	70,50	51,05	67,97	245,44	0,02	0,05	0,09	0,06	0,08	0,30
TOTAL	2 783,82	2 709,10	2 721,55	1 983,23	2 392,49	12 590,18	3,38	3,29	3,30	2,41	2,90	15,27

Tableau 8: Sources de financement

SOURCES DE FINANCEMENT	Million FCFA			Million UC			%
	M.L.	Devises	Total	M.L.	Devises	Total	
DON FAD	2 224,96	3 274,46	5 499,42	2,70	3,97	6,67	43,7
DON FAT	435,60	661,00	1 096,60	0,53	0,80	1,33	8,7
PRET FSN	5 359,25	-	5 359,25	6,50	-	6,50	42,6
GOUVERNEMENT DU TOGO	634,91	-	634,91	0,77	-	0,77	5,0
TOTAL COUT DU PROJET	8 654,72	3 935,46	12 590,18	10,50	4,77	15,27	100,0

2.4.2 Le financement du projet sera assuré avec un don FAD de 6,67 millions d’UC, un don FAT de 1,33 millions d’UC et un prêt FSN de 6,5 millions d’UC, le gouvernement pour un montant de 0,77 million d’UC soit 5% du coût du projet. Les ressources du Don FAD financeront plus de 90 % des dépenses d’investissement (Biens et Services) et des charges de fonctionnement. Les ressources du prêt FSN seront totalement affectées au financement de l’entrepreneuriat des jeunes. La contribution du Gouvernement financera des dépenses de fonctionnement et le financement de l’entrepreneuriat des jeunes.

2.5 Zone et bénéficiaires visés par le projet

2.5.1 La zone du projet couvre les 5 régions du pays mais avec une forte concentration des activités d’appui dans les régions les plus pauvres (Savane, Centrale, Plateaux). La population de ces régions est de près de 150 000 personnes issues des départements pauvres. La population issue des régions de l’intérieur s’élève à 2 600 285 dont 50,7% de femmes. Le projet visera spécifiquement 12 PME structurantes établies, 1200 jeunes entrepreneurs (dont 30% de femmes), 14 200 producteurs/éleveurs (dont 40% de femmes) et 200 femmes issues des villages ruraux et vulnérables, 1000 jeunes formés dans les centres de formation professionnelle (FP) appuyés par le projet dont 40% de femme. Les autres cibles du projet sont ainsi 4 IMF et 1 IF et les 5 centres de formation dans ces mêmes régions afin de former les jeunes dans les métiers de l’artisanat (artisans mécaniciens, équipementiers) en relation avec les CVA.

2.5.2 Le choix de zones précises d’intervention sera confirmé par les critères suivants : (i) le niveau élevé de pauvreté et (ii) la sélection des PME de transformation pouvant démontrer un potentiel de développement et la capacité à insérer un nombre significatif de jeunes entrepreneurs dans la chaîne d’approvisionnement (les critères sont détaillés dans l’annexe technique A 5.2.1 b/ et c/). Les zones d’intervention seront déterminées en fonction des besoins des entreprises structurantes ciblées. Un rayon d’environ 50 kms autour des unités de transformation ou des agrégateurs pourrait être retenu pour la détermination des zones de production. Sur les 12 PME ciblées, l’étude de faisabilité a déjà identifié 7 PME structurantes existantes dans les filières de soja, maïs, et manioc qui remplissent ces critères et se situant dans les régions pauvres : la Kara, Centrale et Plateaux. Une attention particulière sera accordée à la région la plus pauvre la Savane dans laquelle un potentiel a été identifié dans l’élevage et la transformation de volaille. Le projet mènera les études nécessaires pour appuyer la création de nouvelle PME de transformation dans cette région (cf. annexe A.5.2.1 c/).

2.6 Approche participative pour l’identification, la conception et la mise en œuvre du projet

2.6.1 Le projet a été préparé avec une large consultation des principales parties prenantes pendant les missions d’identification, de préparation et d’évaluation, et qui se poursuivra pendant l’exécution. Les orientations des organisations de la société civile ont été prises en compte notamment sur la nécessité

d'apporter des appuis spécifiques aux populations les plus vulnérables (kit de résilience) et la réduction des inégalités de genre. Le projet a bénéficié des orientations des acteurs du secteur privé productif⁴ notamment pour les contraintes qu'ils rencontrent ainsi que leurs besoins en compétences. Des rencontres avec les institutions de microfinance et les banques ont permis de confirmer l'approche retenue par le projet pour le financement de l'entrepreneuriat. Les préoccupations des bénéficiaires directs, notamment des jeunes, des groupements féminins, des exploitants agricoles, des entreprises de transformation agro-industrie (ESOP) ont également guidé les choix stratégiques de ce projet. La démarche consultative sera instituée dans la mise en œuvre du projet à travers la mise en place du comité de pilotage qui prévoit la participation de la société civile, du secteur privé et des départements ministériels concernés par le projet.

2.7 Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet

2.7.1 Le projet bénéficie des leçons tirées de l'intervention de la Banque et des autres acteurs au Togo. Le portefeuille comprend 9 opérations pour un montant total de 86.7 millions d'UC dont 6.5 % du secteur social. La mission de revue à mi-parcours réalisé en octobre 2015 a conclu à une exécution satisfaisante des opérations. Le projet a tiré les leçons apprises des rapports d'achèvement des projets clôturés au Togo qui mettent l'accent sur quatre points : i) le renforcement des capacités des Cellules d'Exécution de Projet (CEP) et la mise en place d'assistance technique au démarrage des projets, ii) le renforcement des missions de supervision et le suivi des indicateurs de résultats pendant ces missions, iii) la coordination avec les autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et iv) l'amélioration de la qualité à l'entrée des projets. Aussi, ce projet a fait l'objet d'une collaboration effective interdépartementale au sein de la Banque pour plus de qualité. Par ailleurs, l'étude de faisabilité de ce projet a permis de mettre en évidence les leçons apprises des programmes d'appui à l'entrepreneuriat appuyés par l'Etat et les PTF au Togo : (i) le manque de coordination des différents fonds et programme ; (ii) les difficultés d'accès au marché des primo-entreprises créées ; (iii) la confusion entre services financiers et non financiers ; (iv) la faiblesse de la formation technique ; (v) l'absence de dispositif de suivi. L'annexe technique B1 montre comment le projet prend en compte ces enseignements.

2.7.2. Le projet s'est également inspiré des recommandations des rapports d'évaluation d'IDEV et des bonnes pratiques internationales relevées par les analyses d'impacts réalisées par d'autres partenaires. L'évaluation de l'intervention de la Banque dans le financement des PME et la microfinance ont tous deux mis en évidence : (i) la nécessité de renforcer l'analyse des contraintes du secteur financier et (ii) privilégier le secteur privé financier pour refinancer les IMF, au lieu des fonds étatiques. Le projet prévoit ainsi un partenariat public-privé entre les structures étatiques tout en responsabilisant le secteur financier privé dans la mise à disposition des financements de l'entrepreneuriat (cf. annexe technique A.5.2.2). Les analyses d'impacts des projets d'appui à l'entrepreneuriat et la microfinance⁵ ont démontré que les actions les plus efficaces et soutenables sont celles qui prennent en compte le niveau d'instruction et les caractéristiques des jeunes, la mise en place d'activités de sensibilisation connexes (sensibilisation à la planification familiale pour les femmes) et le développement d'instrument financier adapté à l'entrepreneuriat agricole y compris la micro-assurance⁶.

⁴ la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), le Conseil National du Patronat du Togo (CNPT), l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET) et des différentes entreprises.

⁵ La politique de l'autonomie. Lutter contre la pauvreté, Esther Duflo, 2010

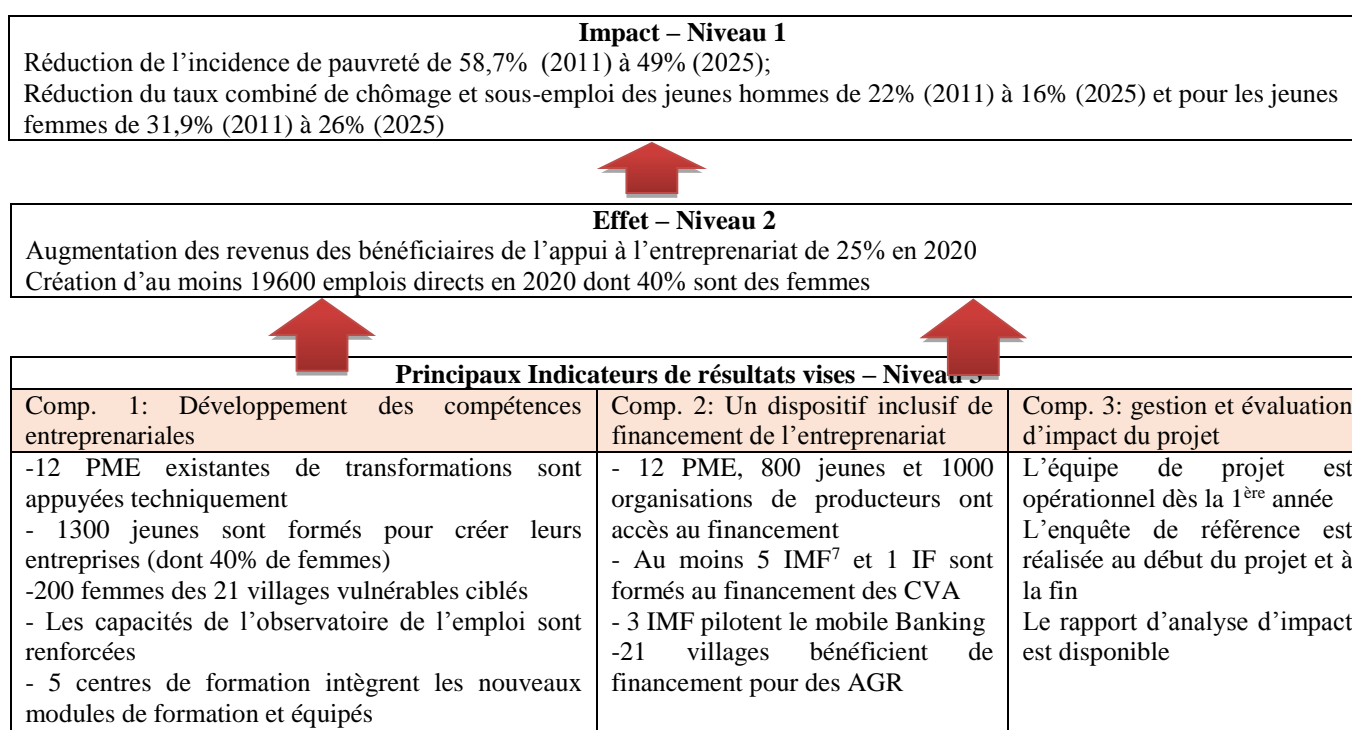
⁶ <https://www.devex.com/news/critique-of-microfinance-raises-questions-about-efficacy-donor-support-of-the-industry-85617>

2.7.3 La Banque dispose d'une valeur ajoutée dans la conception et le suivi de projets d'appui à l'emploi et la formation des jeunes. En effet la Banque dispose d'une expérience dans plusieurs pays. Il convient de mentionner (i) les programmes d'appui à l'adéquation formation emploi et l'identification des besoins en compétences du secteur productif et qui promeuvent une plus grande implication du secteur productif dans la formation (Maroc, Rwanda, Côte d'Ivoire, Tunisie, Mauritanie), (ii) les programmes d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes (Sénégal, Egypte), (iii) les projets de renforcement de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes (Niger, Kenya).

2.8 Principaux indicateurs de performance

2.8.1 Le PAIJ-SP a pour objectif d'offrir des conditions d'emploi plus favorables aux jeunes et de réduire la pauvreté. L'impact attendu à long terme dans la mise en œuvre du projet est une réduction de l'incidence de la pauvreté ainsi qu'une réduction du taux combiné de sous-emploi/chômagés à horizon 2025. La chaîne de résultats est résumée dans le schéma ci-dessous :

Indicateurs clés de performance)



Source: Cadre logique du projet PAEIJ-SP

III – Faisabilité du projet

3.1 Performance économique et financière

3.1.1 L'analyse de la rentabilité du projet a permis de faire ressortir un taux de rentabilité financière de 29% et un taux de rentabilité économique de 14% et une valeur actualisée nette (VAN) de 5,083 milliards FCFA. Cette analyse a été réalisée sur le volet appui à l'entrepreneuriat de la CVA dans les filières Manioc, Soja, Maïs et volailles. L'annexe technique B7 montre les flux de revenus générés pour

⁷ Le nombre exact des IMF partenaires du projet sera déterminé dans le manuel des opérations du fonds de crédit afin de permettre une couverture optimale dans les régions

chacun des maillons de la CVA à savoir les PME, les jeunes entrepreneurs et les producteurs. Le test de sensibilité montre qu'en majorant les coûts de 10% la rentabilité financière est de 26% et la VAN de 4,6 milliards FCFA.

3.1.2 L'analyse économique démontre les externalités positives suivantes du projet notamment en termes de revenus fiscaux et d'emplois créés par le projet. . Les emplois directs créés par le projet sont estimés à 19 600 sur 5 ans dont 18 187 emplois au sein des CVA ciblés par le projet. L'impact sur les emplois indirects (liées aux consommations intermédiaires) et les emplois induits (résultants de l'activité de consommation de biens primaires ou secondaires) est difficile à estimer, un partenariat avec l'initiative « let's work » de la Société Financière internationale (SFI) est envisagée pour réaliser ce travail. Les flux de revenus fiscaux sont estimés au total à 18,5 milliards de FCFA sur une période de 20 ans, ce qui permettra un plus grand investissement dans les services publics de base en particulier pour les régions de l'intérieur (cf. annexe technique B7).

3.2 Impact environnemental et social

Environnement

3.2.1. Le projet a été classé dans la catégorie 3 en mai 2015. Le projet n'est donc soumis à aucune exigence en matière de sauvegarde environnementale et sociale. A cet effet, le projet intégrera dans l'élaboration des curricula de formation, et dans l'accompagnement à l'entrepreneuriat des modules de sensibilisation à l'environnement afin de relever le niveau de culture environnementale des futurs employés et entrepreneurs tout en favorisant des pratiques professionnelles conciliant l'économie à l'écologie.

Changement climatique

3.2.2 Le projet n'est pas éligible au système d'évaluation des risques climatiques. Toutefois, étant donné que les aléas climatiques peuvent être à l'origine de la faible croissance économique du pays, il est prévu une étude sur les opportunités d'entrepreneuriat et d'emplois dans l'économie verte ainsi qu'une étude prospective sur les impacts du changement climatique sur les perspectives de croissance, notamment dans les secteurs porteurs. En investissant dans le capital humain et l'inclusion sociale, le projet contribue au renforcement des capacités de résilience des populations comme une réponse adaptée au changement climatique. En effet, en relevant le niveau de qualification des ressources humaines et en favorisant leur accès à des opportunités de travail, le projet prépare les bénéficiaires à sortir de la pauvreté d'une part et d'être mieux outillés à développer des stratégies d'adaptation au changement climatique. En plus de la sensibilisation sur la culture environnementale, le projet prévoit le développement des modules sur l'adaptation au changement climatique afin de renforcer les compétences techniques des bénéficiaires en matière de résilience.

Impacts social

3.2.3 En repositionnant les problématiques d'emploi et de développement des compétences au cœur des politiques publiques au Togo, le projet contribuera à garantir le caractère inclusif de la croissance dans le pays. En effet, le projet générera des impacts sociaux non négligeables en termes de réduction des risques de vulnérabilité à la pauvreté et d'exclusion sociale à travers l'amélioration de la situation de l'emploi des jeunes (baisse du taux de chômage et de sous-emploi des jeunes de 29% à 19% entre 2011 et 2025). Ces effets conjugués permettront de réduire le taux de pauvreté estimé à 58,7% selon la dernière enquête QUIBB en 2011 à 49% en 2025 selon les projections.

3.2.4 Aussi le projet contribue-t-il à l'apaisement des tensions sociales inhérentes au chômage des jeunes. Le projet contribue à l'atténuation des risques de conflits sociaux entre les différentes franges de

la population togolaise grâce notamment à la réduction des disparités régionales d'accès à une formation de qualité et aux opportunités d'emploi. Le Togo vient de sortir d'une crise socio-politique majeure de 1990 à 2006 et a besoin de consolider les acquis obtenus ces dernières années. Enfin, le projet permettra de fixer les jeunes dans leur milieu en valorisant les potentialités régionales et locales sur des chaînes de valeur agricoles.

3.2.5 Le projet apportera également un appui spécifique (kit de résilience) à 21 villages enclavés et vulnérables situés dans la zone d'appui aux CVA. Ainsi une intervention adaptée aux caractéristiques de ces populations (alphabétisation fonctionnel, sensibilisation à la planification familiale) leur permettra d'être reliés aux sources de croissance impulsée au niveau régional.

3.2.6 Par ailleurs, l'augmentation de la production agro-alimentaire améliorera la situation nutritionnelle du pays notamment pour les enfants vulnérables. En effet, le projet appuiera les PME de transformation agricole dans l'enrichissement des produits alimentaires (farine de soja par exemple) afin de diversifier leurs productions et représentant ainsi une solution à la prévalence de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans en zone rurale.

Genre

3.2.7 Les inégalités de genre demeurent très présentes dans l'organisation sociale et économique du pays, dans l'accès aux ressources et à la prise de décisions aussi bien que dans l'organisation familiale et de la vie reproductive. L'analphabétisme touchait en 2011 environ 43,3 % de jeunes et d'adultes de 15 à 44 ans et plus des deux-tiers sont des femmes (670 000). On note que 23,4 % des jeunes filles n'ont aucune qualification (contre 17% pour les garçons). Seulement 15% de femmes ont finalisé l'éducation secondaire (contre 45% pour les hommes). L'accès à la planification familiale demeure faible, et les grossesses précoces et non-désirés des jeunes filles rendent plus difficile leur accès à l'éducation, à un emploi décent et des possibilités de mobilité sociale. Par ailleurs, les femmes ont un accès insuffisant aux moyens de production (la terre, les infrastructures etc.), et subissent des difficultés additionnelles de transport dans le milieu rural. Le présent projet prévoit les activités suivantes de promotion de genre :

- Appui spécifique à l'entreprenariat féminin dans la CVA et accès au financement (650 jeunes femmes entrepreneurs et 5712 faisant partie des organisations de producteurs)
- Mise en place d'un mécanisme de mentorat pour les jeunes femmes entrepreneurs
- Appui à l'alphabétisation fonctionnelle des femmes dans les villages vulnérables cibles
- Sensibilisation et accès à la planification familiale des jeunes filles et femmes
- Dispositif pilote de mutuelle de santé agricole avec perspective genre
- Formation sur le genre et l'inclusion pour toutes les parties prenantes intervenant dans le projet

Le tableau de l'annexe VI du présent rapport démontre les principaux défis et comment le projet entend y répondre. L'annexe technique A4 présente une analyse plus détaillée de la situation du genre au Togo.

IV –Exécution

4.1 Dispositions en matière d'exécution

4.1.1 Dispositions institutionnelles: L'Organe d'exécution du projet est le Ministère du Développement à la Base, à l'Artisanat, à la Jeunesse et à l'Emploi des Jeunes (MDBAJEJ) à travers la Direction de l'Emploi des Jeunes (DEJ). Il sera créé au sein de la DEJ une Unité de gestion de projet (UGP) qui aura pour mission de veiller à la mise en œuvre de toutes les composantes du Projet et d'établir les rapports d'avancement périodiques du projet, sous la direction d'un Coordonnateur qui sera recruté. L'évaluation des capacités de la DEJ a conclu à la nécessité de recruter le personnel de l'UGP qui comprendra une

équipe d'experts (passation des marchés, gestion financière, suivi-évaluation et genre) et un personnel de soutien (secrétaire, chauffeur et coursier).

4.1.2 Un Comité de Pilotage présidé par le Secrétaire Général du MDBAJEJ et composé d'un représentant de toutes les structures bénéficiaires du projet sera mis en place pour garantir une orientation et une coordination efficace des activités du PAEIJ-SP. Le CP sera chargé de la supervision et du suivi de l'exécution ; Il se réunira tous les six mois et validera les rapports annuels, le programme et le calendrier de travail ainsi que le budget annuel du projet. Le secrétariat des réunions du CP sera assuré par le Coordonnateur du Projet. Un comité de financement sera mis en place afin de superviser la partie réservée au dispositif de financement de l'entrepreneuriat. Ce comité sera composé de la cellule de projet, des fonds étatique et des représentations du système financier bancaire. Il aura la charge au démarrage du projet de valider le manuel des opérations de crédit et les termes de référence pour la sélection de la banque commerciale et les institutions de microfinances qui seront sélectionnées par appel d'offre.

4.1.3 Dispositions relatives à l'acquisition des biens, travaux et services : Les procédures nationales de passation des marchés du Togo ont fait l'objet d'une évaluation par la Banque en novembre 2011, actualisée en février 2014. Ainsi dans le cadre de ce projet, les acquisitions financées sur les ressources de la Banque se feront selon les procédures nationales pour les appels d'offres nationaux (biens et travaux), conformément à la Lettre d'accord N° ORVP.0/LTR/2014/06/002 du 22 mai 2014 relative à l'utilisation des procédures nationales pour les appels d'offres nationaux. Les acquisitions par Appel d'offres international et la sélection de services de consultants se feront conformément aux Règles et procédures de la Banque pour l'acquisition des Biens et Travaux (édition de mai 2008, révisée en juillet 2012) ou selon le cas, les Règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants (édition de mai 2008, révisée en juillet 2012), en utilisant les dossiers types d'appel d'offres appropriés de la Banque ainsi qu'aux dispositions qui seront énoncées dans la convention de financement. Le plan de passation des marchés pour une période de 18 mois, établi par le Gouvernement, les modes détaillés de passation des marchés, ainsi que le tableau relatif aux acquisitions des travaux, biens et services sont présentés dans les Annexes techniques du rapport (Annexe B5). La procédure d'acquisition anticipée pourra être utilisée si le Gouvernement en fait la requête à la Banque. Elle concernera le recrutement des membres de la cellule de projet et des assistants techniques afin de faciliter le démarrage du projet.

4.2 Gestion financière

4.2.1 Le PAEIJ-SP sera mis en œuvre par une Unité de Gestion de Projet ancrée à la Direction de l'Emploi des Jeunes (DEJ), du Ministère du Développement à la Base, à l'Artisanat, à la Jeunesse et à l'Emploi des Jeunes (MDBAJEJ). Les outils de gestion que sont le logiciel de comptabilité, le manuel de procédures administratives, financières et comptables, et le manuel d'opération du crédit aux jeunes, seront élaborés et mis en place dans les trois (3) mois au plus tard après le premier décaissement. Ainsi, toutes les composantes de gestion financière sont à mettre en place, du budget au mécanisme d'audit externe en passant par le contrôle interne, la comptabilité, la trésorerie et les rapports financiers.

4.2.2 Les décaissements seront faits à travers les méthodes du paiement direct et du remboursement pour les fournisseurs et prestataires, et la méthode du fonds de roulement ou compte spécial pour les tranches du crédit aux jeunes. Le premier décaissement sera conditionné par l'ouverture des comptes spéciaux. L'élaboration du manuel de crédit et l'ouverture des comptes spéciaux, qui seront mouvementés par le Coordonnateur et l'expert en gestion financière, conditionnera la tranche de décaissement dédié au financement de l'entrepreneuriat. Le projet produira trimestriellement les rapports de suivi financier, et annuellement un budget, des états financiers annuels, les notes aux

états financiers, les états de réconciliations des comptes spéciaux et les états d'inventaire physique des immobilisations.

4.2.3 Un audit indépendant du projet sera effectué à la fin de chaque exercice pendant la durée du projet. L'auditeur sera recruté par appel d'offres sur la base de termes de référence préalablement approuvés par la Banque pour une durée maximale de 3 exercices, sous réserve de la validation du rapport du premier exercice. L'auditeur sera payé suivant la méthode du paiement direct. Dans les mêmes conditions, un deuxième auditeur sera recruté pour la vérification des ressources et des dépenses du financement des entrepreneurs.

4.2.4 Le risque global lié à la gestion financière du projet intégrant le risque de non contrôle est modéré après prise en compte du dispositif de gestion financière et des mesures d'atténuation des risques proposées par la Banque.

4.3 Suivi des activités du projet

4.3.1 Le projet mettra l'accent sur la mise en place d'un mécanisme de suivi du projet et renforcera le système national de suivi des programmes d'appui en entrepreneuriat. Une enquête sur la situation de référence est prévue au démarrage du projet. La mise en place d'un identifiant unique permettra d'assurer un suivi des bénéficiaires de tous les programmes d'appui à l'entrepreneuriat. Sur la base du plan de travail retenu, le projet transmettra en début de chaque année un plan de suivi des performances et mettra à jour le référentiel d'indicateurs de résultats. Une analyse d'impact du projet est prévu à mi-parcours et à la fin du projet. Les activités phares du projet feront l'objet d'un suivi rapproché tel que décrit dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9 : Tableau de suivi des activités phares du projet

Activités	Période	Responsables
Approbation du projet	Octobre 2015	BAD
Signature des accords de don et de prêt	Novembre 2015	BAD
satisfaction des conditions de décaissement	Décembre 2015	GOV /BAD
Recrutement de la CEP et de l'expert international	Décembre 2015	GOV
Mise en place du comité de pilotage	Janvier 2016	GOV
Réalisation du manuel des opérations pour le volet financement	Janvier 2016	GOV/BAD
Lancement officiel	Janvier 2016	BAD/GOV
Appels d'offres pour les 1ers marchés y compris la sélection de la Banque commerciale et des IMF	Février- Mai 2016	GOV Equipe de projet
Réalisation de l'étude sur la situation de référence	Mars-Juillet 2016	GOV Equipe de projet
Signature de la convention avec ETD et le BIT	Février 2016	GOV Equipe de projet
Début des activités	Mai 2016	GOV Equipe de projet
Revue à mi-parcours	Octobre 2017	BAD/GOV Equipe de Projet
Evaluation d'impact	Juin 2017 et Juin 2020	GOV Equipe de projet
Clôture du projet	Décembre 2020	BAD/GOV
Achèvement du projet	Juin 2021	BAD/GOV

4.4 Gouvernance

4.4.1 Le projet envisage de renforcer les structures institutionnelles existantes afin de les rendre plus efficaces dans la réalisation de leurs missions. D'abord, le projet envisage d'améliorer la coordination de l'action publique et des PTF en appui à l'entrepreneuriat au niveau centrale et régionale. La mise en place d'un identifiant unique permettra d'assurer le suivi du parcours du jeune entrepreneur depuis ses formations initiales jusqu'à l'obtention d'un crédit par une IMF. Cette plateforme de suivi permettra d'éviter les doublons et apportera une meilleure lisibilité des appuis des différents partenaires et des institutions étatiques. Ensuite, le projet entend renforcer les capacités du MDBEJ afin d'améliorer l'efficacité des programmes actifs du marché du travail en collaboration avec le BIT. Le système de suivi et évaluation ainsi que l'analyse d'impact permettra d'instaurer une culture de l'évaluation alimentant la décision politique sur base de résultats.

4.4.2 Le projet entend également accompagner le MDBEJ en collaboration avec les ministères en charge de l'éducation à mettre en œuvre des actions qui auront un impact sur le moyen et long terme sur les causes structurelles du sous-emploi des jeunes. L'étude sur les besoins en compétences des secteurs porteurs, l'implantation de programmes y découlant et le renforcement de l'enseignement de l'entrepreneuriat permettront à la formation de s'ancrer continuellement dans les attentes du secteur productif.

4.5 Soutenabilité

4.5.1. L'appui à l'entrepreneuriat s'inscrivant dans la chaîne de valeur avec une action spécifique aux différents maillons de cette chaîne permettra d'assurer une soutenabilité des entreprises créées. La relation contractuelle sera définie de manière à ce que des dispositions soient prévues afin de garantir le respect des engagements de chacune des parties. L'étude sur l'assurance agricole permettra de mettre en place des produits adaptés au secteur agricole. La mise en place de mutuelle de santé agricole permettra de couvrir le risque sanitaire du bénéficiaire et celui de ses proches qui pourrait compromettre sa capacité à rembourser le prêt si ce risque se produit. Cela permettra également au bénéficiaire d'être en meilleure santé et par conséquent plus productif. Le projet entend former un pool de jeunes dans l'accompagnement à la création d'entreprises, de les appuyer dans la certification afin de s'établir à leur compte. Ainsi le projet créera une génération de bureau spécialisé dans l'accompagnement d'entreprises qui pourra se pérenniser au-delà du projet.

4.5.2. Les formations techniques qui seront dispensés pour répondre aux besoins de la CVA et du jeune entrepreneur seront institutionnalisées grâce à l'intervention d'un expert en ingénierie de formation qui pourra en faire des modules de formation pour les demandeurs d'emploi. Le renforcement de l'enseignement de l'entrepreneuriat permettra aux jeunes qui sortiront du système de formation de disposer d'ores et déjà des compétences nécessaires à la création d'entreprise permettant ainsi de limiter les coûts de la formation/accompagnement à la création d'entreprises mis en place actuellement.

4.5.3 La mise en place du dispositif financier a été conçue de manière à s'inscrire dans la logique du secteur financier privé. Le recours à une Banque commerciale permettra d'instaurer un système de refinancement des IMF vers le secteur financier privé. De même, le projet entend amener les banques commerciales à s'intéresser au financement des PME dans le secteur agricole en les accompagnant à mieux comprendre et cerner ce secteur. Ce dispositif financier sera mis en place dans le cadre d'un partenariat public-privé dans lequel les fonds étatiques sont impliqués en amont dans l'appui aux jeunes entrepreneurs et en aval dans la sélection des IMF et de l'IF. Une assistance technique est prévue afin d'accompagner l'Etat dans la réflexion sur le dispositif optimal de refinancement de la microfinance en

s'inspirant des bonnes pratiques avec l'exemple du Maroc ou du Cameroun qui ont fait le choix d'un fonds privé.

4.6 Gestion et atténuation des risques

4.6.1 Pour assurer la réussite du projet, des mesures d'atténuation ont été prévues pour faire face aux risques identifiés. Les principaux risques présentés dans le tableau ci-dessous sont indiqués dans la matrice du cadre logique axé sur les résultats.

Tableau 9 : Evaluation des risques et mesures d'atténuation

Risque	Niveau	Mesures d'atténuation
Détérioration de la situation macro-économique	Faible	Poursuite des réformes économiques en cours avec l'appui des PTF
Un environnement des affaires peu propices aux TPE et PME	Modéré	Appui institutionnel des PTFs afin d'améliorer l'environnement des affaires
Effet d'éviction et distorsion créés par les fonds publics d'appui à l'entrepreneuriat	Modéré	Promotion par le projet d'un partenariat public-privé et renforcement des capacités des IMF
La Banque commerciale sélectionnée retarde la mise à disposition des ressources auprès des IMF	Modéré	Un manuel des opérations sera réalisée par acquisition anticipée afin d'identifier ces risques et proposer des mesures d'atténuation dans les dispositions contractuelles qui seront signées par les différentes parties
Manque de participation du secteur productif	Faible	Renforcement du dialogue avec la fédération d'entreprises en amont du projet et définir le cadre de collaboration.

4.7 Développement des connaissances

4.7.1 Le PAIEJ-SP va permettre la production de rapports d'analyse sur la situation des jeunes sur le marché du travail au Togo à travers l'exploitation de la première enquête emploi qui sera menée avec l'appui de l'UEMOA. La production de rapport sera menée par l'observatoire de l'emploi avec l'appui du BIT compte tenu de sa valeur ajoutée sur les statistiques du marché du travail.

4.7.2. Le projet permettra de réaliser une étude d'impact permettant de démontrer empiriquement les résultats de l'option prise par le projet d'appuyer l'entrepreneuriat et les PME dans la CVA. Les résultats de cette étude permettront d'enrichir les connaissances de la Banque sur les facteurs de succès de l'appui à l'entrepreneuriat mais surtout d'apporter une aide à la décision publique dans un pays qui investit beaucoup dans ces activités.

4.7.3. L'étude sur les besoins en compétences permettra de développer des outils d'anticipation des attentes du marché du travail. Ces outils permettront au système de formation de mieux s'ajuster et de dispenser des formations adaptés qui renforceront l'employabilité des jeunes.

V – Cadre Juridique

5.1 Instrument légal

Le projet sera financé par un don FAD de 6,67 millions UC, d'un don FAT de 1,33 millions d'UC, d'un prêt FSN de 6,5 millions d'UC et des fonds de contrepartie du Pays d'un montant de 0,77 million d'UC. L'instrument juridique du projet sera un Protocole d'accord de DON FAD, un protocole d'accord de Don FAT ainsi qu'un protocole d'accord de PRET qui sera conclu entre la République Togolaise et la Banque.

5.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque

Conditions associées au don :

5.2.1 Conditions préalables à l'entrée en vigueur du don. Le protocole d'accord de don entrera en vigueur à la date de sa signature par le Donataire et la Banque

5.2.2 Conditions préalables au premier décaissement des ressources du don. L'obligation pour le Fonds d'effectuer le premier décaissement du don sera subordonnée à l'entrée en vigueur du protocole d'Accord de don conformément aux dispositions du paragraphe 5.2.1 ci-dessus, et à la preuve de la réalisation par le donataire, à la satisfaction du Fonds, tant sur la forme que sur le fond, des conditions particulières ci-après :

- (i) Recrutement du coordinateur et du responsable financier de la cellule d'exécution du projet, dont les qualifications et l'expérience auront été jugées acceptable par la Banque.
- (ii) Ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale jugée acceptable par la Banque destiné à recevoir les ressources du don.

Conditions associées au prêt :

5.2.3 Conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt. L'entrée en vigueur de l'accord de prêt est subordonnée à la réalisation, à la satisfaction de la Banque, des conditions prévues à la Section 12.01 des Conditions Générales applicables aux accords de prêt et garanties de la Banque.

5.2.4 Conditions préalables au premier décaissement des ressources du prêt. L'obligation pour le Fonds d'effectuer le premier décaissement du prêt sera subordonnée à l'entrée en vigueur du protocole d'Accord de prêt conformément aux dispositions du paragraphe 5.2 ci-dessus, et à la preuve de la réalisation par l'emprunteur, à la satisfaction du Fonds, tant sur la forme que sur le fond, des conditions particulières ci-après :

- (i) Recrutement du coordinateur et du responsable financier de la cellule d'exécution du projet, dont les qualifications et l'expérience auront été jugées acceptable par la Banque
- (ii) Ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale jugée acceptable par la Banque destiné à recevoir les ressources du prêt.

5.2.5 Autres conditions : le Donataire/Emprunteur devra en outre fournir au Fonds:

- (i) Au plus tard trois (3) mois après le premier décaissement du don et du prêt, le manuel de procédures administratives et financières du projet ainsi que la manuel des opérations du dispositif de financement de l'entrepreneuriat et des TPE/PME.
- (ii) L'élaboration du manuel d'opération du fonds crédit.

5.2.6 Engagements. Par ailleurs, le Donataire /Emprunteur s'engage à :

- (i) créer et désigner sans délai les membres du comité de pilotage et du comité de financement du Projet,
- (ii) procéder au recrutement de tous les membres de l'équipe de projet

5.3 Conformité avec les politiques de la Banque

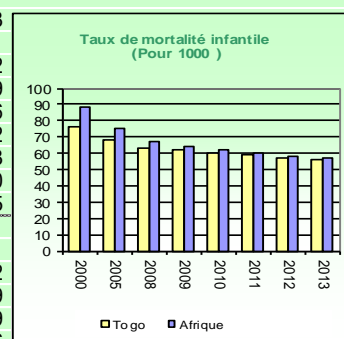
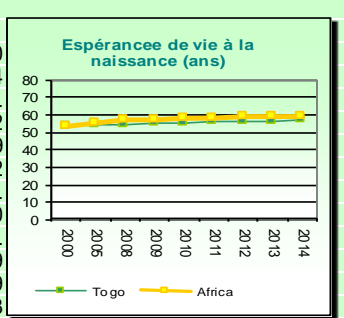
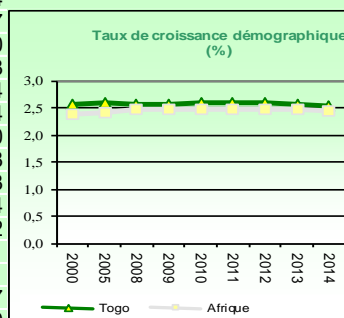
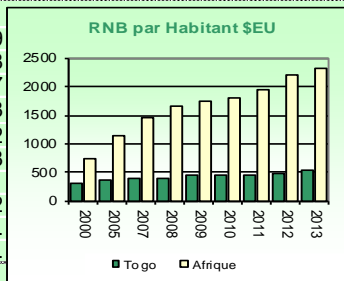
Ce projet est conforme aux politiques applicables de la Banque. Il sera exécuté dans le cadre de la stratégie d'intervention de la Banque au Togo définie dans le DSP (2010-2015), revu à mi-parcours et approuvé en décembre 2013 par le Conseil ainsi que la stratégie 2013-2022 de la Banque et la stratégie du capital humain (2014-2018).

VI – RECOMMANDATION

La Direction recommande que les Conseils d'administration approuvent : (i) un don FAD d'un montant n'excédant pas 6,67 millions d'UC ; (ii) un don FAT d'un montant n'excédant pas 1,33 million d'UC ; et (iii) un prêt FSN d'un montant n'excédant pas 6,50 millions d'UC à la République Togolaise pour l'objet et selon les conditions énoncées dans le présent rapport.

Annexe I : Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays

	Année	Togo	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km²)	2014	57	30 067	80 386	53 939
Population totale (millions)	2014	7,0	1 136,9	6,0	1,3
Population urbaine (% of Total)	2014	39,5	39,9	47,6	78,7
Densité de la population (au Km²)	2014	123,1	37,8	73,3	24,3
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2013	530	2 310	4 168	39 812
Participation de la Population Active - Total (%)	2014	81,0	66,1	67,7	72,3
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2014	50,9	42,8	52,9	65,1
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2007-2013	0,803	0,801	0,506	0,792
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2013	166
Population vivant en dessous de 1,25 \$ par Jour (%)	2008-2013	52,5	39,6	17,0	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2014	2,6	2,5	1,3	0,4
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2014	3,8	3,4	2,5	0,7
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2014	41,7	40,8	28,2	17,0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2014	2,8	3,5	6,3	16,3
Taux de dépendance (%)	2014	71,4	62,4	54,3	50,4
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2014	97,4	100,4	107,7	105,4
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2014	24,7	24,0	26,0	23,0
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2014	56,9	59,6	69,2	79,3
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2014	78,5	60,7	71,2	82,3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2014	35,9	34,4	20,9	11,4
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2014	10,5	10,2	7,7	9,2
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2013	55,8	56,7	36,8	5,1
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2013	84,7	84,0	50,2	6,1
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2014	4,6	4,6	2,6	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2013	450,0	411,5	230,0	17,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2014	21,2	34,9	62,0	...
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004-2012	5,3	46,9	118,1	308,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004-2012	27,4	133,4	202,9	857,4
Naissances assistées par un personnel de santé qua	2009-2012	59,4	50,6	67,7	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2012	60,0	67,2	87,2	99,2
Espérance de vie en bonne santé à la naissance (an)	2012	50,0	51,3	57	69
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2012	11,3	38,8	56,9	96,2
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/	2013	2,3	3,7	1,2	...
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2013	73,0	246,0	149,0	22,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2013	97,0	84,3	90,0	...
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2013	72,0	76,0	82,7	93,9
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2005-2013	16,5	20,9	17,0	0,9
Apport journalier en calorie par habitant	2011	2 366	2 618	2 335	3 503
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2013	4,5	2,7	3,1	7,3
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2011-2014	134,4	106,3	109,4	101,3
Primaire - Filles	2011-2014	126,7	102,6	107,6	101,1
Secondaire - Total	2011-2014	54,9	54,3	69,0	100,2
Secondaire - Filles	2011-2014	30,4	51,4	67,7	99,9
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2012-2014	14,7	45,1	58,1	81,6
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2006-2012	60,4	61,9	80,4	99,2
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2006-2012	74,1	70,2	85,9	99,3
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2006-2012	48,0	53,5	75,2	99,0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2009-2012	4,0	5,3	4,3	5,5
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2012	48,7	8,8	11,8	9,2
Terres agricoles (% superficie des terres)	2012	0,7	43,4	43,4	28,9
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2012	4,9	22,1	28,3	34,9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2012	0,2	1,1	3,0	11,6



Source: Base des données du Département des Statistiques de la BAD ;Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux. Août 2015

Annexe II. Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays

Sect	Titre du projet	Part engag (%)	Guichet	Date approbation	Date limite décaissement	Montant décaissé	Montant approuvé	Taux décaiss. (%)
Eau & assainis	Projet de mise en place d'un système intégré d'information sur l'eau		AWF	12/01/2009	30/08/2015	1 237 031	1 237 031	100,00
	Projet toilettes pour tous à Sokodé et valorisation des boues de vidange		AWF	19/04/2013	30/06/2016	99 314	934 277	10,63
	Sous total Eau et Assainissement	2,49				1 336 345	2 171 308	61,55
Gouv	Projet d'appui à la mobilisation des ressources et au renforcement des capacités institutionnelles (PAMOCI)		FSF	09/10/2014	30/06/2019	245 052	5 000 000	4,90
	Sous total Gouvernance	5,73				245 052	5 000 000	4,90
Social	Projet d'appui à la reconstruction des marchés et aux commerçants de Kara et de Lomé		ADF	22/01/2014	31/12/2018	0	1 930 000	0,00
	Projet d'appui à la reconstruction des marchés et aux commerçants de Kara et de Lomé		ADF	22/01/2014	31/12/2018	208 268	1 650 000	12,62
	FAPA-Projet d'appui à la reconstruction des marchés et aux commerçants de Kara et de Lomé		FAPA	26/01/2015	31/12/2018	0	584 093	0,00
	Aide d'urgence au programme d'actions pour atténuer les effets des incendies des marchés de Lomé et de Kara		SRF	14/08/2013	30/06/2015	714 796	714 796	100,00
	Sous total Social	5,59				923 064	4 878 889	18,92
	Total Nationaux	13,80%				2 504 461	12 050 197	20,78
Transport Multinationaux	Benin/Togo:Projet de réhabilitation route Lome-Cotonou et facilitation de transport corridor abidjan-lagos phase 1		ADF	05/10/2011	31/12/2016	217 207	4 810 000	4,52
	Togo/Burkina: Projet de réhabilitation de la route communautaire CU9 et de facilitation de transport sur le corridor Lomé-Ouaga		ADF	27/06/2012	31/12/2017	10 004 829	17 800 000	56,21
	Togo/Burkina: Projet de réhabilitation de la route communautaire CU9 et de facilitation de transport sur le corridor Lomé-Ouaga		ADF	27/06/2012	31/12/2017	10 290 496	30 230 000	34,04
	Togo/Burkina: Projet de réhabilitation de la route communautaire CU9 et de facilitation de transport sur le corridor Lomé-Ouaga		FSF	27/06/2012	31/12/2017	181 780	21 500 000	0,85
	Togo/Burkina: Projet de réhabilitation de la route communautaire CU9 et de facilitation de transport sur le corridor Lomé-Ouaga		EU-AITF	23/02/2015	31/12/2017	0	922 451	0,00
	sous total Transport	86,20				20 694 312	75 262 451	27,50
	Total multinationaux	86,20%				20 694 312	75 262 451	27,50
	Total Secteur public	100,00				23 198 773	87 312 648	26,57

La performance globale du portefeuille, de la Banque, au 31 juillet 2015 est jugée satisfaisante avec une note de 3,14 sur une échelle de 4. Pour les projets approuvés entre 2014 et 2015, le délai moyen entre l’approbation et la satisfaction des conditions du premier décaissement se situe à 4,5 mois. Le taux de décaissement des projets du secteur public est de 26,57% pour un âge moyen de 2,4 ans. Le portefeuille ne comprend aucun projet à risque.

Annexe III. Principaux projets connexes financés par les partenaires au développement du pays

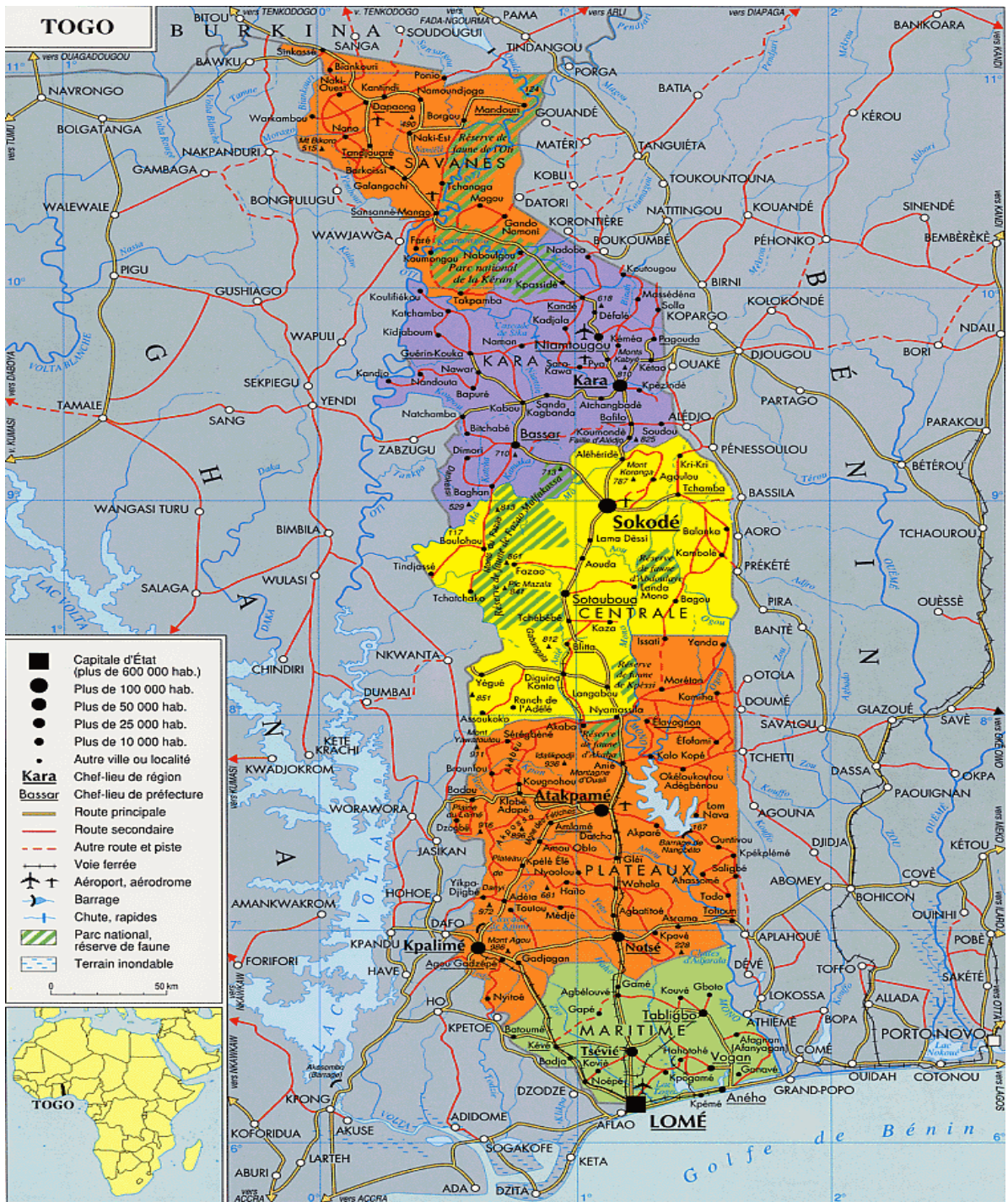
Partenaires	Projet et montant	Objet du projet
La Banque mondiale	produit d’appui au développement du secteur privé (PADSP) d’un montant de 13 millions USD	Appui à l’entrepreneuriat basé sur l’appel à projet, accompagnement et compétition du plan d’affaire ainsi que la subvention pour la mise en œuvre du projet
La BOAD	Programme d’appui au développement à la base (PRADEB) d’un montant de 6 milliards FCFA	Appui au développement à la base et la promotion de l’emploi des jeunes : plateforme multifonctionnel et entrepreneuriat rural
	Prêt d’un montant de 10 milliards FCFA en (dont 5 milliards en 2014 et 5 milliards en 2015)	Appui pour alimenter le Fonds national de la Finance Inclusive
Le FIDA	Projet national de promotion de l’entrepreneuriat rural (PNPER) d’un montant 39,6 millions USD	Appui au développement d’un entrepreneuriat rural pour les jeunes de communautés rurales.
L’AFD	Projet de modernisation de la formation Professionnelle au Togo d’un montant de 6 millions €	Appui à la modernisation des dispositifs de formation professionnelle dans le cadre d’un partenariat public-privé
	Projet d’appui aux formations agricoles d’un montant de 6 millions €	Appui à la formation professionnelle dont la principale composante portera sur le secteur des formations agricoles et rurales.
La GIZ	projet de Promotion de l’emploi et formation professionnelle (PROFOPEJ) d’un montant de 20 millions €	Appui au renforcement de l’apprentissage par la formation duale dans les métiers porteurs
	Programme pour le développement rural et l’agriculture au Togo (PRODRA) d’un montant de 7,25 millions €	Appuis pour le développement des business farmers school en mettant l’accent sur les chaînes de valeur agricoles

Annexe IV : Tableau de prise en compte des défis de genre dans le projet

Défis	Réponse du projet
Expertise genre au sein de l'équipe de conception du projet de la Banque	<p>En plus de l'étude de la documentation pendant l'évaluation du projet des réunions avec acteurs clé de genre ont été assurés afin d'inclure leur diagnostic dans la conception du projet, et leur expertise à travers la mise en œuvre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dialogue avec le Ministère de l'action sociale, la promotion des femmes et l'alphabétisation; - Rencontre avec 5 organisations de la société civile travaillant sur les droits des femmes et l'égalité de genre au Togo en mission d'évaluation; - Rencontre avec un groupe de femmes rurales productrices de communautés enclavées dans une région de la mise en œuvre du projet; - Questions de genre prises en compte transversalement dans les entretiens avec tous les acteurs participant au projet
Au sein de la cellule de projet Expertise de genre	<p>Le projet a assuré une présence adéquate d'expertise de genre tout le long de la mise en œuvre du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inclusion d'un/e expert/e de genre dans le CEP; - Inclusion du Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation dans le comité de pilotage; - Assurer la formation de genre aux principales organisations actives dans la mise en œuvre du projet;
Suivi / Evaluation	<p>Recueillir toutes les données relatives au projet d'une manière désagrégée</p> <p>Inclusion des indicateurs de genre afin de réduire les écarts entre les sexes à travers la mise en œuvre du projet</p>
Les défis du pays Manque d'information de genre, toutes les deux quantitative –désagrégée- et qualitative	<p>Veiller à ce que toutes les études, rapports et recherches soutenues par le projet soient réalisées avec une perspective de genre.</p> <p>Sur le plan quantitatif recueillir toutes les données désagrégées par sexe.</p>
Critères de sélection des jeunes bénéficiaires des appuis à l'entrepreneuriat excluant les femmes (en raison de leur faible accès à l'éducation, faible mobilité et autonomie)	Application d'une action affirmative avec des critères spécifiques pour soutenir les femmes entrepreneuses
Le manque de connaissance de l'environnement des affaires	Mise en œuvre d'un mécanisme de mentorat des femmes à travers la liaison de femmes qui ont déjà réussi avec jeunes femmes qui sont dans le processus de développement de leurs initiatives / entreprises.
L'analphabétisme des femmes dans des villages isolés rurales	Développer une caravane mobile pour promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle avec une perspective de genre dans les villages vulnérables ciblés par le projet

<p>Manque d'éducation à la santé reproductive, les grossesses non désirées et le mariage précoce</p> <p>Accès difficile aux services de santé et ce en particulier, pour les femmes dans les zones rurales</p>	<p>Conseil collective et individuel sur la santé reproductive en activités d'alphabétisation et d'entrepreneuriat féminin, y compris le soutien aux femmes avec la méthode contraceptive de leur choix -et ce faire avec confidentialité</p> <p>Développer une expérience pilote d'assurance santé en milieu agricole</p>
<p>Manque de financement pour les femmes entrepreneuses</p>	<p>Formation de genre pour les institutions de microfinances/ microcrédits</p>
<p>Manque de capacités des acteurs de l'État et des acteurs privés pour prendre en considération les inégalités de genre dans les</p>	<p>Formation de genre et l'autonomisation économique des femmes effectuée annuellement pour tous les acteurs impliqués, -y compris management- avec engagements signés par chaque acteur et le suivi des accords chaque terme</p>

Annexe V : Carte pays



Cette carte a été fournie par le personnel de la Banque Africaine de Développement exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations utilisées et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune acceptation de ses frontières.